

LE PREMIER MINISTRE ANNONCE LES NOMS DES RÉCIPENDAIRES DU PRIX POUR L'EXCELLENCE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les noms des récipiendaires du Prix du premier ministre pour l'excellence dans la fonction publique pour 2014 ont été annoncés aujourd'hui.

« Nous sommes vraiment privilégiés d'avoir des fonctionnaires aussi remarquables, novateurs et enthousiastes », a déclaré le premier ministre, Brad Wall. « Félicitations à chacun d'entre vous qui êtes quotidiennement au service des citoyens de cette magnifique province. »

Le Prix du premier ministre pour l'excellence rend hommage aux fonctionnaires dans trois catégories : l'innovation, le service de qualité et le leadership.

Cette année, les personnes et les équipes lauréates sont :

- Chris Smith, Inspection provinciale des viandes, ministère de l'Agriculture (Leadership)
- Osman Rahman, Vente de potasse de la Saskatchewan au Bangladesh, Conseil exécutif (Innovation)
- Équipe responsable du plan stratégique du secteur de l'éducation, ministère de l'Éducation (Innovation)
- Équipe responsable de la centralisation des comptes créditeurs, ministère des Finances (Innovation)
- Équipe responsable de la création de partenariats pour réduire la criminalité, ministère de la Justice – Services correctionnels et services de police (Innovation)
- Examen des formalités administratives : équipe responsable des modifications réglementaires relatives à l'alcool, Régie des alcools et des jeux de hasard de la Saskatchewan (Saskatchewan Liquor and Gaming Authority) (Leadership)

Des fonctionnaires ou des équipes de fonctionnaires employés de ministères gouvernementaux, de certaines sociétés d'État, de commissions et de certains conseils et organismes régis par le Conseil du Trésor, peuvent être nommés. Les candidatures proviennent de la fonction publique, d'organismes d'intervenants, de clients et du public. Un comité indépendant en fait la sélection.

Pour de plus amples renseignements sur ce prix, consultez le site
<http://www.ia.gov.sk.ca/Default.aspx?DN=70670016-cddc-43c5-b738-39a278ed6f40&l=French>

-30-

Dan Palmer
Affaires intergouvernementales
Regina
306-787-2155

Chris Smith – Inspection provinciale des viandes – Agriculture – *Leadership*

Chris Smith a dirigé une équipe qui a aidé la province à endosser un nouveau rôle d'inspection des viandes, ainsi qu'à élaborer un programme de formation afin de s'assurer que le personnel responsable des inspections dans l'ensemble de l'Ouest respecte des normes de certification similaires. À la suite de l'annonce qu'a faite l'Agence canadienne d'inspection des aliments en 2012, selon laquelle le gouvernement fédéral n'offrirait plus les services d'inspection des viandes aux abattoirs provinciaux, l'équipe de M. Smith a défini les mesures nécessaires pour établir de nouvelles procédures d'inspection et de nouvelles autorités législatives. M. Smith a consulté les représentants de l'industrie et divers intervenants, tout en assurant la gestion globale de ce projet et les communications.

Osman Rahman – Vente de potasse de la Saskatchewan au Bangladesh – Conseil exécutif – *Innovation*

Grâce au sens de l'innovation et de l'initiative de M. Osman Rahman, la Saskatchewan a pu conclure un marché d'approvisionnement en potasse évalué à 50 millions de dollars avec le Bangladesh. Ce marché consistait en une initiative de gouvernement à gouvernement, qui a donné lieu à un processus innovateur visant à promouvoir les intérêts du secteur privé dans le cadre de l'engagement du secteur public. M. Rahman, qui est analyste principal en commerce auprès du gouvernement de la Saskatchewan, a usé de ses contacts pour tracer la voie à suivre afin de s'assurer que la potasse de la Saskatchewan serait autorisée à pénétrer ce nouveau marché d'outremer. Il est devenu l'intermédiaire clé entre Canpotex, la Corporation commerciale canadienne (CCC), le gouvernement du Bangladesh et les gouvernements fédéral et provincial. Ses efforts ont mené, le 23 avril 2014, à la signature d'un accord en vertu duquel le tiers de la potasse importée par le Bangladesh viendra du « Pays au ciel vivant ».

Équipe responsable du plan stratégique du secteur de l'éducation – Éducation – *Innovation*

Cette équipe a élaboré le tout premier plan général unifié, applicable au secteur de l'éducation de la Saskatchewan, de la prématernelle à la douzième année. La mise en œuvre de ce plan, qui a été approuvé par les 28 conseils scolaires et le gouvernement provincial en mars et avril 2014, aura pour effet d'améliorer les résultats pour les élèves de la Saskatchewan, en procurant le mécanisme nécessaire pour atteindre les cibles établies dans le *Plan de croissance de la Saskatchewan*. L'équipe a collaboré avec les directeurs des divisions scolaires, les conseils scolaires et les représentants de l'éducation des Premières Nations, afin de définir les résultats, les priorités et les mesures, ainsi que les évaluations. Plus de 1 000 personnes au sein des systèmes éducatifs provincial et des Premières Nations, de la Nation métisse de la Saskatchewan, des établissements d'enseignement postsecondaire, des syndicats et des municipalités ainsi que d'autres intervenants ont présenté des observations, des suggestions et des commentaires concernant le plan stratégique.

Équipe responsable de la centralisation des comptes créditeurs – Finances – *Innovation*

Au cours de la première année du traitement centralisé des comptes créditeurs, le gouvernement de la Saskatchewan a réalisé d'importantes économies administratives et a amélioré l'efficacité de ses processus financiers de base, grâce au travail de cette équipe. Ce résultat a été obtenu en regroupant des fonctions liées aux comptes créditeurs de 11 ministères en une seule unité de services partagés relevant du ministère des Finances, qui est désormais responsable du traitement des paiements à verser à quelque 120 000 fournisseurs commerciaux et bénéficiaires de subventions ou de financement. Le projet, qui était complexe, a donné lieu à des travaux tels que la restructuration des processus opérationnels et l'amélioration de la technologie, à la mutation de 37 postes à un nouveau centre de services, ainsi qu'à la formation et au soutien de 9 500 clients de différents ministères à l'égard de la nouvelle technologie et des processus normalisés.

Équipe responsable de la création des partenariats pour réduire la criminalité – Justice – Services correctionnels et services de police – *Innovation*

L'équipe responsable de la création de partenariats pour réduire la criminalité (Building Partnerships to Reduce Crime - BPRC) a aidé le système de justice à épargner du temps et de l'argent, puisqu'elle s'attaque à la criminalité dans une perspective policière multidisciplinaire et stratégique, en établissant de solides partenariats avec de nombreux ministères et organismes. La mobilisation communautaire de Prince Albert (Community Mobilization Prince Albert – CMPA), l'initiative phare de l'équipe BPRC, utilise cette approche globale, alors que divers ministères et organismes, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et la Prince Albert Police se réunissent régulièrement afin de lutter conjointement contre les causes profondes de la criminalité. Dans le cadre de leurs réunions bihebdomadaires « HUB » qui les rassemblent, les responsables de la CMPA ont également réduit à un ou deux jours le délai de plus de deux mois qui était nécessaire pour établir la liaison entre les personnes ou les familles à risque et les services dont elles ont besoin. Par conséquent, les travaux des responsables de la CMPA ont contribué à réduire le nombre de crimes de violence et de crimes contre les biens. Le modèle d'intégration de Prince Albert est désormais opérationnel dans neuf autres collectivités, et son incidence dans les localités en question est aussi mesurée.

Examen des formalités administratives : équipe responsable des modifications réglementaires relatives à l'alcool – Régie des alcools et des jeux de hasard de la Saskatchewan – *Leadership*

Les travaux de l'équipe ont eu pour effet de modifier 77 politiques et dispositions du *Règlement sur la réglementation de l'alcool*, ce qui a entraîné de nouvelles possibilités et plus de souplesse pour les entreprises, ainsi que la simplification des procédures. Par conséquent, les entreprises ont désormais la possibilité de fournir de l'alcool dans les salles de cinéma, les spas et les salons de beauté. De plus, les titulaires de permis d'alcool peuvent disposer d'heures prolongées et les restaurants peuvent offrir le service « apportez votre vin ». Il s'agissait du premier règlement soumis à un examen en vertu de l'initiative de réduction des formalités administratives, ce qui a donné lieu à des consultations publiques, à un examen ligne par ligne du règlement existant sur l'alcool, et a permis d'équilibrer l'incidence sur les entreprises, les consommateurs et la sécurité publique.